**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2019**

***Présents*** : Croes D, Rousch H, Douin Y, Junius C, Meyers L, Maurage D, Vincent JM

1. Situation administrative et financière :

La situation arrêtée au 31 décembre 2018 présente un déficit de 41 affiliés par rapport au même moment en 2017. On dénombre 83 joueurs en moins, une augmentation de 6 licence A, de 3 super-division et de 28 non-joueurs.

Il y a donc au 31-12-18, 3320 affiliés pour 3361 en 2017 soit en pourcentage une diminution de 1,22 %.

Cette diminution reste dans les mêmes proportions depuis maintenant quelques années. Il faut donc s’en inquiéter.

En ce qui concerne les autres provinces, +2,39% en BBW, +0,06% au Hainaut, -1% à Namur et -3,54% en province de Luxembourg.

Sur l’ensemble de l’aile francophone cela fait une diminution de 0,62%. L’impact de la disparition de la double appartenance (sauf en super) peut expliquer une partie voire toute la perte.

Le contrôle interclubs est toujours fait de manière manuelle et nous rencontrons des problèmes pour l’application des amendes via le programme. Dominique se met en rapport avec les clubs lorsqu’il y a des mauvais alignements ou d’autres difficultés rencontrées après le contrôle. Ceci permet aux clubs de comprendre les erreurs et d’éviter de les reproduire à l’avenir.

1. Interclubs :

Il n’y a pas de soucis majeurs durant le premier tour de la compétition. Les nouvelles dispositions semblent être maîtrisées par les clubs en général. Nous attirons quand même l’attention que le contournement de cette règle et plus particulièrement en apposant des résultats fictifs pour les joueurs absents ont une influence sur le classement général de la division. Toute infraction constatée sera sévèrement punie.

Les équipes incomplètes sont aussi bien moins nombreuses que la saison passée. Même si ce phénomène s’amplifie souvent au second tour, force est de constater qu’il y a un mieux.

Le pourcentage de match non joué est encore en diminution (-1,5%), il est donc à ce jour de 4,4% ce qui fait de notre province le meilleur élève de l’AF. Pour donner un aperçu de ce qui peut se passer dans d’autres provinces, le Hainaut à un pourcentage de 17% de rencontres non-jouées sur le premier tour..

Deux forfaits généraux à déplorer, ceux de Blegny A et de Hollogne B

1. Championnat provinciaux :

Si de manière générale nous avons pu constater un mieux au niveau des inscriptions, certaines séries ne semblent toujours pas faire recette. Nous avons été intransigeant quant aux inscriptions, aucune inscription tardive n’a été acceptée.

Les catégories poussins et NC qui n’étaient pas qualificatives pour les championnats de Belgique ont récolté un franc succès. Vu l’enthousiasme, cette expérience sera renouvelée la saison prochaine.

Le déplacement de la catégorie 17-21 aux mêmes dates que les championnats seniors (simples et doubles) n’a pas eu l’effet escompté.

L’organisation peut être qualifiée de parfaite, aussi bien dans le timing que dans le déroulement.

Nous envisageons de règlementer la présence des coachs auprès des joueurs et ce dans un souci de limiter la présence de personnes dans le couloir central car trop de personne font fit des recommandations.

Attention : rappel est fait que tous les vétérans qui ont participé aux championnats provinciaux et qui participeront aux critériums seront automatiquement inscrits pour les championnats de Belgique. Il faudra impérativement se désinscrire pour éviter les sanctions prévues en cas de non-participation.

Pour les autres c’est via leur espace personnel ou via celui du secrétaire qu’ils devront confirmer leur participation.

1. Commission des jeunes :

Une restructuration de la commission des jeunes vient d’avoir lieu. En effet, certains membres ne désiraient plus s’investir de la même façon qu’auparavant.

Cette commission fera partie intégrante des organisations provinciales suivantes ; PPM, Critérium jeunes, Championnats provinciaux jeunes et les internationaux de Liège.

Cette cellule aura aussi à sa tête un nouveau responsable technique en la personne de JC Chaudier. Celui-ci aura dans ses attributions, le budget, la sélection des jeunes et il établira également le plan programme pour la saison prochaine. Il compte également prendre contact avec les clubs pour faire part de sa vision de l’approche des jeunes.

1. Subsides Adeps :

Le texte unique est maintenant mis en place au niveau de l’Adeps. Ceci a pour conséquence que les subsides pour les organisations tels que : PDS, mon club-mon école, été sports sont soumis à une nouvelle manière pour l’introduction des demandes.

En outre pour les demandes de subsides relatives au matériel sportif, ainsi que pour les demandes reprises dans le paragraphe précédent, il ne faudra plus passer par la fédération pour la validation de celles-ci.

1. Réunion aile francophone :

Une réunion concernant la labellisation a eu lieu. Il en résulte de celle-ci :

Que les critères seront moins stricts

Qu’il y aura une simplification pour l’encodage des séances d’entraînements

Que le formulaire sera toujours à encoder en ligne

Qu’il y aura un contrôle dans les clubs pour vérifier la véracité des renseignements mis en ligne

Que le responsable provincial encodera tout ce qui doit être vérifié au préalable par la commission (participation aux compétitions,…….)

La commission sport pour tous va se réunir le lundi 21 janvier 2019. Lors de cette réunion trois thématiques seront abordées : l’interclubs en général, la problématique des dames et un débat sur les 18 propositions de modifications au règlements sportifs 2018-2019 qui seront soumises au vote au conseil national de février.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des propositions qui auront recueilli l’assentiment du conseil national et qui seront donc d’application pour la saison prochaine.

1. Divers :

Une compétition loisir aura lieu à Blegny le 25-05-2019. Elle sera ouverte aux affiliés, aux non-affiliés, aux jeunes et aux seniors. Elle sera aussi jumelée avec une compétition officielle de la ligue handi. Plus d’infos à ce sujet dans les mois qui viennent.